

c) A combien d'étudiants a-t-on refusé de consentir des prêts? Aux termes de ce programme, les autorités provinciales étudient les demandes et décident lesquelles seront acceptées. Le gouvernement fédéral ne dispose pas de statistiques dans ce domaine.

d) Paiements effectués par le gouvernement fédéral aux termes de la loi canadienne sur les prêts aux étudiants.

Année financière	Montant \$
1964-1965	153,235
1965-1966	1,650,895
1966-1967	2,929,971
1967-1968	5,806,243

LES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX DANS LA CIRCONSCRIPTION DE RICHMOND

Question n° 436—M. Beaudoin:

Quel est le nombre des fonctionnaires fédéraux qui travaillaient dans la circonscription fédérale de Richmond dans les années 1962, 1963, 1964, 1965, 1966 et 1967 et combien travaillent dans cette même circonscription en 1968, et dans quels services ou ministères?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Il est impossible de compiler les données demandées dans cette question parce que les fonctions des employés du gouvernement ne sont pas assignées d'après les circonscriptions électorales.

LES DÉPENSES FÉDÉRALES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE RICHMOND

Question n° 438—M. Beaudoin:

1. Quels montants ont été investis par le gouvernement dans la circonscription de Richmond durant chacune des années financières de 1962 à 1968 et quel montant est prévu pour l'année financière qui débute?

2. Quels sont les différents domaines où ces montants ont été investis, pour chaque année financière, ainsi que les prévisions (par domaine) pour l'année financière qui débute?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Il est impossible de fournir un relevé global des dépenses du gouvernement du Canada selon les circonscriptions électorales, les municipalités et autres entités du même genre. Le gouvernement n'établit pas ses prévisions budgétaires sur cette base ni n'enregistre ses dépenses de cette façon. Il serait possible de donner des renseignements sur les dépenses quand un ouvrage, un programme ou un bénéficiaire précis est mentionné dans la question. Dans certains cas, naturellement, ces dépenses se rattachent à une municipalité ou circonscription électorale particulière.

A PROPOS DE L'AIDE ACCORDÉE À LA CIRCONSCRIPTION DE RICHMOND EN VERTU DU PROGRAMME ARDA

Question n° 441—M. Beaudoin:

1. Combien d'entreprises recevront une aide du gouvernement en vertu du programme ARDA dans la circonscription fédérale de Richmond?

2. Quelles sont ces entreprises?

3. Quel montant est alloué pour chacune d'entre elles?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts et du Développement rural): Aucune.

QUESTION RELATIVE À LA POPULATION DU COMTÉ DE RICHMOND

Question n° 442—M. Beaudoin:

1. Selon le dernier recensement, quel est le nombre de personnes vivant dans le comté de Richmond?

2. Combien de personnes vivent dans des secteurs ruraux, et combien dans des secteurs urbains?

3. Toujours selon le dernier recensement, combien y a-t-il de personnes âgées de moins de vingt et un ans, de plus de vingt et un ans?

4. Le Bureau de la statistique prévoit-il des changements majeurs dans le nombre de personnes vivant dans les secteurs urbains et ruraux, et dans quel sens ces changements auront-ils lieu?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Le Bureau fédéral de la statistique nous informe que:

D'après le recensement du Canada de 1966, il y avait 64,150 personnes qui vivaient dans la circonscription électorale de Richmond. De ce nombre, 33,206 vivaient dans des régions rurales et 30,944 dans des régions urbaines, selon la définition des régions rurales et urbaines du recensement. D'après la répartition par âge, 33,211 avaient moins de 21 ans et 30,939 avaient 21 ou plus.

Bien que nous ne possédions pas de données pouvant nous permettre d'établir des extrapolations quant au rapport à l'avenir entre la population urbaine et la population rurale, la tendance manifestée de 1961 à 1966 peut nous fournir une indication des perspectives dans un proche avenir si cette tendance se maintient. De 1961 à 1966, la population globale de la circonscription a fléchi de 2,800, la population urbaine baissant de 600 et la population rurale de 2,200. La population rurale formait 53 p. 100 de l'ensemble de la population en 1961 et 52 p. 100 en 1966.

MONTRÉAL—QUESTION RELATIVE À UNE DEMANDE D'OPINION JURIDIQUE

Question n° 449—M. Valade:

Durant la période comprise entre le 4 avril 1967 et le 4 juillet 1968, le maire Jean Drapeau a-t-il demandé une opinion juridique au ministre de la Justice ou au ministère de la Justice, touchant la